RESTAURATION SCOLAIRE : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Chers parents,



Nous vous informons qu'à **compter du lundi 2 novembre 2026,** la commune change de prestataire pour la restauration scolaire. C'est le prestataire **1001 REPAS** qui livrera les repas de vos enfants.

Nous attirons particulièrement votre attention sur une modification importante concernant les réservations :

Les repas devront désormais être réservés au plus tard le vendredi avant 9h00, pour l'ensemble de la semaine suivante. Il sera donc nécessaire d'anticiper vos réservations une semaine à l'avance. Ainsi, pour des repas pris la semaine du lundi 2 novembre, il faut que les inscriptions soient faites sur le portail My Périschool au plus tard le **vendredi 30 octobre à 09h00.**

Nous vous invitons également à consulter votre espace My Périschool, sur lequel les tarifs de la restauration scolaire ont été mis à jour.

Nous vous remercions de bien prendre en compte ces nouvelles modalités afin de faciliter l'organisation du service de restauration scolaire.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

La mairie de Strazeele

ATTENTION RÉSERVATIONS

NOUVELLES MODALITÉS DE RÉSERVATION

Les repas devront désormais être réservés

au plus tard le vendredi avant 9h00 pour la semaine suivante.

EXEMPLE :
DATE LIMITE LE VENDREDI 30 OCTOBRE À 09H00
POUR LA SEMAINE DU 2 NOVEMBRE